Contre le cléricalisme, placer des femmes à des fonctions d'autorité

Service religion, le 29/08/2018 à 17h51

La révélation de terribles abus sexuels dans l'Église américaine, et précédemment au Chili et Australie, a conduit, le pape François à adresser, le 20 août, une lettre à l'ensemble des 1,3 milliard de catholiques du monde entier.

Il y désigne le cléricalisme comme le terreau des abus de toute sorte dans l'Église et invite chaque catholique à interroger ses pratiques, sans préjuger des conclusions de cet examen de conscience.

Le pape François s'adressant à Angela Markas, l'une des 300 jeunes venus du monde entier pour participer au pré-synode des jeunes, au Collège Pontifical International "Maria Mater Ecclesiae", le 19 mars, à Rome en Italie. / Alessia Giuliani/CIRIC/Catholic Press Photo

- « Les femmes dans l'Église doivent être estimées à leur valeur et pas cléricalisées », affirmait le pape François dès décembre 2013, rejetant l'idée de cardinales. D'une certaine manière, cléricaliser les femmes reviendrait en effet à perpétuer le modèle clérical.
- « Leur place dans l'Église, les femmes doivent l'avoir en tant que femmes », insiste l'historienne féministe Lucetta Scaraffia, responsable du supplément « Femmes Église Monde » de L'Osservatore romano qui dit ne pas croire aux femmes prêtres. Pas plus qu'aux diaconesses, sujet que le pape François a confié à une commission dont les travaux semblent perdus dans les sables de l'inertie vaticane...

En avril dernier, François a néanmoins nommé trois femmes consulteurs de la puissante Congrégation pour la doctrine de la foi. Une première. Et, en désignant, au début de l'été, un laïc à la tête du Dicastère pour la communication, il a aussi ouvert la porte à des femmes préfet de dicastère.

Des femmes pourraient être nommées comme chancelier ou professeur des séminaires

Les religieuses sont ici en première ligne. Ainsi, au Synode, leurs représentantes n'ont pas le droit de vote, contrairement à ceux des religieux. Or les responsables de grandes congrégations religieuses seraient largement capables d'accéder à des fonctions de gouvernement. La présidente de l'Union internationale des supérieures générales (représentant les 650 000 religieuses du monde) serait très à même de conseiller le pape. Y compris au « C9 ».

Dans les diocèses, des femmes encore plus nombreuses pourraient être nommées comme chancelier ou professeur de séminaires. Rien n'empêche non plus qu'elles soient accompagnatrices spirituelles, voire prédicatrices de retraites. « Je rêve que le pape demande à une femme de prêcher la retraite de la Curie », confie Lucetta Scaraffia qui, comme beaucoup, interroge l'interdiction qui leur est faite de commenter l'Évangile à la messe.

Enfin, il faut rappeler que *Sacrosanctum concilium* et la *Présentation générale du Missel romain* identifient 17 fonctions liturgiques différentes : autant de pistes à explorer pour des ministères spécifiquement féminins.

Service religion